



Décembre 2023

Informations municipales

04 74 02 02 02

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

« En décembre, les pieds dans la cendre »

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat
Conseil municipal
Vœux de la municipalité
Plan Communal de Sauvegarde
Permanence « Rivolet Infos Accueil Numérique »
Centre Communal d'Action Sociale
E-Ophthalmo: dépistage de pathologies oculaires
Monoxyde de carbone
Sou des écoles
Définition : le Keyole Garden
Tri des biodéchets
Espace Infos Energie du Rhône
Téléthon 2023
Randonnée mensuelle - ASL
Classe en 5
Saint Vincent
Qui suis-je?

Dates à retenir

1
2
2
2
2
2
2
2
3
3
4
4
4
4
4
5
5
5

07 et 21/12 : Permanence – Rivolet Infos
Accueil Numérique
08, 09 et 10/12 : Téléthon – Les 6 com's
10/12 : Marché de Noël – Sou des écoles
14/12 : Conseil municipal
13 et 27/12 : Espace info-Energie –
Permanence de Villefranche
15/12 : Fête de l'école – Sou des écoles
16/12 : Distribution des colis de Noël -
CCAS
17/12 : Randonnée mensuelle – ASL
22/12 : Vente de gâteaux – Sou des
écoles
12/01/2024 : Vœux de la municipalité
26/01/2024 : Saint Vincent - Cogna



MAIRIE

Secrétariat

Le secrétariat de mairie sera **fermé du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclus. Une permanence sera tenue par les élus les mardis 26 décembre 2023 et 2 janvier 2024 à 18h.**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Madame Catherine BUTET au 04 26 74 42 84 ou Monsieur Charles ORTONNE au 04 74 03 42 37.

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultables sur le site internet de Rivolet <http://www.rivolet.fr>:

Mardi de 7h30 à 12h

Jeudi de 16h à 19h

Vendredi de 10h à 12h30

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 14 décembre à 18h** dans la salle de réunion de Rivolet.

Vœux de la municipalité

Madame le Maire et son Conseil municipal vous présenteront leurs vœux **le vendredi 12 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes**. Ce sera l'occasion de lever nos verres à cette nouvelle année.

Plan Communal de Sauvegarde

La Municipalité élabore son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour permettre de parer aux aléas climatiques ou technologiques pouvant survenir sur la commune de Rivolet.

Pour cela, les compétences de chacun seront les bienvenues ainsi qu'un éventuel prêt de matériel, de véhicule ou d'outil.

Toute personne concernée par cette demande peut se faire connaître :

- directement par mail : rivolet.mairie@orange.fr
- en contactant Madame Catherine BARRIERE, conseillère municipale chargée de ce dossier, au 06 10 34 67 60
- lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier 2024

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives. En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés administratives et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers. C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence ouverte à toute personne intéressée. Ce mois de décembre, les permanences auront lieu, sur rendez-vous, **les jeudis 7 et 21 décembre, de 18h à 19h en mairie de Rivolet**.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

La **distribution des colis de Noël** à nos aînés aura lieu le **samedi 16 décembre 2023 à partir de 14h**. Tous les membres du CCAS sont convoqués ce jour-là en mairie à 13h45 pour répartir les groupes de visite.

Les personnes nées avant le 31 décembre 1948, susceptibles de recevoir le colis de Noël, peuvent se rapprocher du secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02 afin d'éviter tout oubli d'attribution.

E-OPHTALMO : Dépistage de pathologies oculaires

La commune de Rivolet propose, pour les personnes de 60 ans et plus, un atelier de diagnostic, prescription, avis spécialisé concernant la vue et les maladies oculaires. Il se déroulera en février 2024, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous manifester au secrétariat de mairie par téléphone au 04 74 02 02 02 ou par mail à rivolet.mairie@orange.fr

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone>

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/attention-aux-intoxications-au-monoxyde-de-carbone-0>

Santé Publique France



ECOLE

Sou des Ecoles

Marché de Noël : dimanche 10 décembre

Rendez-vous dimanche 10 décembre, Place Auderville, pour le premier marché de Noël de Rivolet.

Au menu vente d'huître sur place ou à emporter, vin chaud et autre petite restauration.

Vous retrouverez les créations des enfants de l'école mais aussi des artisans locaux.

Vous pourrez acheter votre sapin sur place ou alors nous vous encouragerons d'utiliser votre bon ci joint au magasin « les serres caladoises », notre partenaire qui nous reversera 10% des ventes.

Une tombola sera organisée avec comme lots des créations des artisans.

Cette journée sera animée avec des musiciens.

Fête de l'école

Nous vous informons que la fête de Noël aura lieu le **vendredi 15 décembre** à la **salle des fêtes à partir de 18h30**.

Vous êtes tous conviés pour découvrir le spectacle des enfants.

Vente de gâteaux à l'école

Le Sou des Ecoles organise le **vendredi 22 décembre**, une vente de gâteaux dans la cour de l'école, à partir de 16h. Ouverte à tous.

Vente au profit des projets de l'école.

1 € la part.



ENVIRONNEMENT

Définition : le Keyole Garden

Le Keyhole Garden (jardin en trou de serrure) est composé d'un trou central dans lequel on fait du compost, et d'un espace de culture autour qui bénéficie des apports du compost (nutriments, humidité).

Le KEYHOLE GARDEN est RÉVOLUTIONNAIRE ! Simple à réaliser, quasiment gratuit car construit avec les matériaux recyclables disponibles sur place, ce potager circulaire est extrêmement productif grâce à sa tour centrale de compostage, puissant « réacteur biologique » assurant au sol un apport nutritif en continu.

Source internet « jardin en permaculture ».

Tri des biodéchets

À compter du **1er janvier 2024**, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets* sera généralisé.

Vous pouvez composter vos biodéchets* directement dans votre jardin ou bien venir alimenter le composteur collectif situé derrière la mairie.

Le code d'ouverture des bacs du composteur collectif ainsi qu'un "bio seau" sont à retirer en mairie aux heures d'ouverture.

*« Tout déchet alimentaire et de cuisine produits par les ménages. »

L'espace info->Energie du Rhône

Cet espace renseigne gratuitement les particuliers et les maîtres d'ouvrage sur toutes les questions liées à l'énergie. Un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne gratuitement dans vos démarches : Aides financières, conceptions techniques, hiérarchisation des travaux. **Sur RDV au 04 37 48 25 90**

Les permanences locales de 9h30 à 16h30 : **13 et 27 décembre de 9h30 à 16h30.**

Adresse : 13 rue Claude Bernard - 69400 Villefranche-sur-Saône

Informations disponibles sur le site internet : www.infoenergie69-grandlyon.org/particuliers/



ASSOCIATIONS

Téléthon 2023

Les 6 com's sont une association regroupant les communes de Cogny, Denicé, Lacenas, Montmelas, Rivolet et Saint-Cyr-le-Chatoux. Elle organise le Téléthon 2023 :

- **Le vendredi 8 décembre 2023** : MARCHE NOCTURNE avec départ à 19h de chaque commune pour un regroupement à la chapelle de Chevennes où sera servi un vin chaud puis parcours commun vers la salle des fêtes de DENICÉ :
 - Soupe à l'oignon
 - Soupe à la courge
 - Hot-dogs, gaufres, crêpes, buvette
- **Le samedi 9 décembre 2023** : à la salle des fêtes de DENICÉ :
 - dès 15h00, une nouveauté : Joffrey animera un stand « BOXE » pour les enfants et les adultes ; de 17h30 à 18h00, démonstration de combat
 - Puis soirée musique avec :
 - à 19h : concert par l'Echo de la Vallée du Morgon
 - à 20h30 : récital de chants du monde et des chansons de Georges Brassens par Charles Tétard et Salim Menouche
- **Le dimanche 10 décembre 2023** :
Salle des associations de LACENAS : Séances de YOGA (sur inscription)
 - de 9h à 10h
 - de 10h15 à 11h15Tous les bénéfices de ces 3 journées seront intégralement reversés au profit du TELETHON.

ASL – Randonnée mensuelle

La prochaine randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 17 décembre** (exceptionnellement le 3^{ème} dimanche du mois).

Départ à 9 heures, place Auderville. Durée : environ 3 heures

Classe en 5

Venez rejoindre la Classe en 5 de Rivolet !

Pour ceux qui sont nés une année finissant par 5 ! C'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous, pour faire les conscrits dans notre beau village, ainsi que pour organiser différents événements ponctuellement.

Merci de nous contacter à l'adresse suivante : stephdubosts75@gmail.com

(Pour faire le point des effectifs de la classe en 5, une réunion aura lieu prochainement.)

Président : Adrien Minot

Secrétaire : Stéphanie Dubost Sandrin

Saint Vincent

*Saint-Vincent est le « patron » des vigneron, et une fête a lieu dans de nombreux vignobles sous différentes formes. Les Vincent nommés en 2023 vous donnent rendez-vous le **vendredi 26 janvier 2024** à la salle des fêtes de COGNY pour une soirée dégustation, buffet et convivialité...*

Renseignements auprès de : Amandine MARC, Baptiste VALENCIN et Didier COMBIER.

LA COMMUNE DE RIVOLET VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOEL ET DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

La Mairie de Rivolet

Bravo à toutes celles et ceux qui ont répondu et trouvé la perle rare du mois de novembre qui était le Pic vert !

Nous pouvons également observer d'autres pics autour du village et dans nos forêts. Le Pic épeiche, le Pic épeichette, le Pic Mar et le plus grand d'entre eux le Pic noir. Le Torcol fourmilier fait aussi partie de la famille des Picidae.

Qui suis-je ?

Je suis un fouineur qui passe la majorité de mon temps au sol, à explorer la litière des buissons, les tas de branchages, les stères de bois, pour y débusquer des petits insectes. Dans vos jardins, vous pouvez me voir explorer les massifs denses, la base des murets, les tas de compost, tous les endroits un peu incultes où le sol est couvert d'éléments végétaux morts. Mon corps au plumage chamoisé ne pèse que 8g et pourtant mon chant est puissant et déterminé. Mon nom fait référence à mon nid en forme de petite grotte de mousse accrocher à un muret ou un arbre. On me dit mignon !

Vous avez la réponse ?

Envoyez-la à l'adresse de la mairie : rivolet.mairie@orange.fr